

TROIS-LACS UN SPECTACLE POUR LES 150 ANS DE LA SOCIÉTÉ

Et vogue la LNM!

La LNM, Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat, fête cette année ses 150 ans. Un anniversaire qu'elle célébrera tout au long de la saison, notamment à travers un grand spectacle son et lumière. A la barre de la compagnie, Jean-Luc Rouiller se réjouit d'y associer toute la population. → PAGE 5



BERNARD PYTHON

L'édito

Amplifier notre histoire

THOMAS FACCHINETTI
Président du Conseil communal



Le 1^{er} Mars aura cette année une résonance particulière. D'abord parce que fêter la liberté, après deux ans de contraintes sanitaires, c'est mieux qu'une piqûre de rappel vaccinal. Cette liberté, le peuple l'a voulue par la révolution de 1848 et il n'entend pas qu'on y attente. Rien qu'en 2021, les Suisses ont voté deux fois sur la même loi - la Loi Covid - pour l'approuver. C'est unique au monde et cela mérite d'être rappelé.

Ici, le pouvoir n'est jamais entier; il est en permanence partagé et limité par les citoyennes et citoyens. C'est un gain, c'est surtout une garantie. La garantie d'une adéquation constante aux préoccupations du moment. Au XIX^e siècle, il convenait de refonder le contrat social et de rendre sa voix à un peuple, trop longtemps aphone.

Aujourd'hui, cette liberté est nécessaire pour renforcer la solidarité entre citoyennes et citoyens, réinventer l'égalité aussi, entre hommes et femmes bien sûr mais plus largement entre tous les habitants de la Cité, quels que soient leur genre, leur couleur de peau, leur préférence sentimentale, leur revenu et leur fortune. C'est pour cela que nous marchons chaque 1^{er} Mars, c'est pour cela que nous marcherons cette année pour inclure de nouveaux récits à notre histoire. Depuis le 1^{er} mars 1848, chaque citoyen est embarqué sur le même navire. Et si ceux de la LNM naviguent exactement depuis 150 ans cette année, celui de la République affronte efficacement tempêtes et gros temps depuis 174 ans. En 2022 plus que jamais, fêtons-les comme ils le méritent. ●

Dans ce numéro

DANS NOS FORÊTS
**Quand les chevaux
remplacent les machines**

→ PAGES 10-11

INITIATIVE
**En ligne pour écouter
Radio Rocher**

→ PAGE 12

POLITIQUE RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL

« Le courage de prendre son destin en main »

Président de la Ville de Neuchâtel depuis décembre dernier, le conseiller communal Thomas Facchinetti évoque la construction de la nouvelle commune ainsi que la commémoration du 1^{er}-Mars. Interview.

N+ En quoi consiste la fonction de président que vous assumez pour la troisième fois ?

THOMAS FACCHINETTI Il s'agit d'une fonction toujours intéressante, qui a ceci de particulier qu'il s'agit d'une présidence par tournus au sein de l'exécutif comme c'est le cas au Conseil fédéral. Elle revêt deux aspects importants. D'une part, le président mène les séances du Conseil communal, d'autre part il représente les autorités de la Ville à l'extérieur, lors de divers événements. J'apprécie beaucoup cette tâche qui permet de se décentrer et d'aller à l'écoute de la population. Il se trouve que j'ai déjà occupé deux fois cette fonction pour une durée de 18 mois. C'est tout naturellement que j'ai accepté d'écourter ma présidence à six mois pour donner la possibilité à mes collègues d'endosser cette responsabilité.

Il y a un peu plus d'un an, la nouvelle commune de Neuchâtel a vu le jour.

Quel bilan tirez-vous de l'année écoulée ?

Participer à l'édification d'une nouvelle commune est une opportunité exceptionnelle et très stimulante qui marquera l'histoire de la ville. Il s'agit d'un travail assez gigantesque. En 2021, nous avons bouclé formellement quatre communes pour en créer une nouvelle. Une belle dynamique s'est mise en place au moment de se retrouver au pied du mur de la construction de cette commune. Plusieurs fois, le Conseil communal aurait aimé avoir une baguette magique pour rendre les choses plus faciles. Le projet comporte son lot de complexités, de surcharge de travail, dans le respect des identités de chacune des anciennes communes. Un véritable bilan pourra être tiré ultérieurement. Pour l'heure, je trouve que la mayonnaise prend plutôt bien, c'est vivant, dynamique. Nous travaillons de concert avec le Conseil général pour apporter des correctifs quand cela s'avère nécessaire, notamment pour l'application de certains règlements. Les blocages et les réticences initiales à la fusion se sont estompés. La population fait même preuve d'un certain engouement, qui donne confiance et envie d'aller de l'avant.

La mise en place des assemblées citoyennes a été retardée par la pandémie. Où en est le projet ?

Il avance désormais fort bien. Les assemblées citoyennes constituent une innovation majeure de notre démocratie. C'est une première en Suisse, mais sans doute aussi en Europe, sous la forme prévue. Il s'agira véritablement d'une nouvelle autorité, d'un lieu de débat et d'action, où expérimenter concrètement une citoyen-

neté de proximité et enrichir les dynamiques de la Ville. Une commission du Conseil général travaille actuellement à leur mise en place avec l'appui du Conseil communal et de l'administration. On souhaite poser de bonnes bases et donner une chance de réussite à ce projet ambitieux. Nous espérons commencer les premières assemblées citoyennes à fin 2022, voire début 2023.

« Chaque être a le droit d'être considéré et respecté dans sa dignité. Il y a encore du chemin à parcourir pour que l'égalité entre toutes et tous devienne pleine et entière. »

Forte de ses 45'000 habitant-e-s, la Ville a un rôle clé à jouer pour développer le dynamisme de l'ensemble du canton.

Quelle est la stratégie du Conseil communal en ce sens ?

Neuchâtel est depuis longtemps la capitale cantonale. C'est inscrit dans notre constitution, le lac porte le nom de Neuchâtel et d'emblée ce statut particulier confère à la ville une reconnaissance. Au fil de son développement, Neuchâtel est devenue le centre urbain de toute l'agglomération du littoral. Les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle constituent les centres urbains du canton et les principaux moteurs de sa dynamique et de son développement à l'avenir. Avec ses 45'000 habitant-e-s, Neuchâtel est devenue la troisième ville de Suisse romande. Le Conseil communal fait preuve d'une certaine modestie face à cet état de fait, car nous avons de nombreux défis à relever avec nos partenaires de tout le canton. Ce n'est qu'ensemble que l'on peut se développer à long terme, notamment par notre capacité à être attractifs envers des activités économiques compatibles avec le développement durable mais aussi sur le plan social et culturel. Il s'agit bien de donner envie aux gens de s'établir et de vivre chez nous.

Le grand enjeu de la fusion était de rassembler les forces de quatre anciennes communes, de les mutualiser, pour réaliser les projets d'envergure, ce que chacune ne pouvait plus mener seule. En termes d'image, je suis agréablement surpris de l'image positive dont bénéficie la ville de Neuchâtel. Nous avons un rôle à jouer en Suisse romande. Géographiquement au

cœur de l'Europe, proche de Berne, le Conseil communal cultive les liens avec ses nombreux partenaires institutionnels, la société civile ainsi qu'avec ses villes jumelées. Des relations sont aussi nouées avec les représentations diplomatiques des pays européens ou d'autres parties du monde. Ces liens privilégiés contribuent également à placer Neuchâtel sur la scène internationale.

Le 1^{er} mars 1848 marque l'indépendance neuchâteloise. Que vous inspire cette date ?

A la veille du 1^{er} mars 1848, une poignée de personnes ont fait preuve d'une courageuse audace, prenant leur destin en main. La révolution neuchâteloise a permis de passer d'une monarchie à une république du gouvernement par le peuple. Cet esprit révolutionnaire a mené à un acte d'émancipation exceptionnel. Chaque personne a le droit d'être considérée et respectée dans sa dignité humaine. Il y a certes encore du chemin à parcourir pour que l'égalité devienne pleine et entière. Neuchâtel a aussi fait preuve d'ouverture inclusive en conférant le droit de vote aux étrangers. Cet élan d'émancipation a fonctionné. Je souhaite à la population neuchâteloise d'avoir ce courage pour continuer à prendre solidairement son destin en main. Ce n'est qu'ensemble qu'on peut aller vers un mieux vivre ensemble. ● AK

Des rencontres pour célébrer la révolution neuchâteloise

A l'occasion des commémorations du 1^{er}-Mars, le président de la Ville sera réveillé en fanfare à son domicile. Une vingtaine de musiciens de l'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise jouera sous ses fenêtres de bon matin. « Il y a un sens profond à cette tradition. On se lève tôt pour faire la révolution. Le fait qu'une société locale vienne réveiller le président des autorités communales montre que les choses peuvent bouger sous l'impulsion du peuple, je trouve cette action très respectable », commente Thomas Facchinetti, qui accueillera les participant-e-s de la Marche du 1^{er}-Mars à Valangin sur le territoire de la nouvelle commune. Il prononcera par ailleurs un discours sur l'esplanade de la Collégiale dès 16 h. « La Marche du 1^{er}-Mars est un temps fort et enthousiasmant. On fait la connaissance de gens qu'on ne rencontrerait peut-être jamais autrement. C'est aussi un petit défi physique qui peut être éprouvant selon la distance parcourue », relève le président du Conseil communal qui a eu l'occasion d'y participer plusieurs fois. ●



Le président de la Ville Thomas Facchinetti pose dans la nouvelle exposition permanente du Musée d'art et d'histoire. Intitulée «Mouvements», elle explore le passé colonial de Neuchâtel et met en lumière les mouvements migratoires qui ont contribué à forger son identité. DAVID MARCHON

COVID-19 FIN DE L'OBLIGATION DU PASS ET DU MASQUE

Presque toutes les mesures sont levées



Les établissements publics peuvent à nouveau accueillir leurs client-e-s sans restriction.

À la suite des décisions prises par le Conseil fédéral le 16 février dernier, le Conseil d'Etat neuchâtelois a levé le dispositif cantonal de mesures contre la pandémie de Covid-19. Le port du masque n'est plus obligatoire que dans les transports publics et les hôpitaux, alors que le pass n'est plus demandé dans les musées ou les piscines, par exemple.

Ce changement majeur se produit dans un contexte épidémique et hospitalier certes plus favorable, mais demeurant néanmoins tendu dans le canton de Neuchâtel, précise le Conseil d'Etat. Ainsi, malgré ce retour bienvenu à la normalité et un certain optimisme, les autorités appellent la population «à faire preuve de prudence et à prendre toutes les précautions nécessaires pour se protéger et protéger les autres, et plus particulièrement les personnes vulnérables.»

Dans le même temps, l'indicateur des niveaux de l'épidémie selon un code couleur sur le site internet du canton sera désactivé. En effet, cet indicateur, qui a accompagné les augmentations et diminutions du nombre d'infections depuis juin 2021, n'est plus pertinent dans cette nouvelle situation. Le Conseil d'Etat, avec le concours de l'état-major de conduite cantonal, continuera cependant à suivre avec attention l'évolution de la situation sanitaire dans notre canton.

GESTES BARRIÈRE

Avec ces décisions, la crise de la Covid-19 entre dans une nouvelle phase dans laquelle la population aura toujours un rôle important à jouer. Comme pour les autres maladies transmissibles, la contribution de chacun-e reste de mise. En effet, le nombre d'infection à la Covid-19 demeure encore très élevé et le système hospitalier reste sous tension. Par ailleurs, les conséquences de l'infection sur la santé peuvent être durables, voire graves, dans certains cas. Il est dès lors primordial de continuer à respecter autant que possible les gestes barrières et en se faisant tester en cas de symptômes et en se mettant en isolement dans les cas d'infection. Le port du masque dans les lieux de forte affluence et dans les établissements de soins à la personne est aussi toujours recommandé (par exemple: salon de coiffure, cabinet d'esthéticienne, ongles, etc.).

Le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) a décidé de son côté d'assouplir le régime des visites, mais pas de revenir immédiatement à la normale. Les patients hospitalisés peuvent désormais recevoir une visite par jour. L'horaire des visites (14h-17h) reste inchangé. Une inscription préalable reste indispensable.

LE VISAGE DE LEURS ÉLÈVES

Dès l'annonce de la levée des mesures, mercredi à l'heure de fermeture, les employé-e-s des commerces et établissements publics de Neuchâtel s'affairaient avec une joie évidente à retirer les affiches mentionnant l'obligation du port du masque ou du pass sanitaire. Et vendredi, des enseignants du secondaire 2 racontaient le bonheur d'avoir enfin pu voir le visage de leurs élèves! ●

MIDI TONUS

Il est temps de se remettre à bouger!

Un programme pour s'initier à de nombreuses activités physiques et sportives: Midi Tonus tombe à point nommé pour combattre l'inactivité après deux ans de pandémie. La nouvelle session s'étend du 14 mars au 24 juin.

Plus que jamais, la Ville de Neuchâtel encourage l'activité sportive. En plus d'affecter directement la santé de milliers de personnes, le Covid a aussi engendré une inévitable augmentation de l'inactivité physique. Clubs et salles fermées, manque d'émulation et de motivation: près de la moitié de la population suisse a moins bougé en 2021, selon une récente étude. Il est donc grand temps de se remettre en mouvement!

Avec Midi Tonus: toute personne dès 16 ans peut bénéficier de trois mois d'initiation à un sport pour seulement 75 francs. Pas moins de soixante cours dans trente-cinq disciplines sont proposés, pour le bas du canton, en ville de Neuchâtel, mais également à Cernier, Cressier, au Landeron et à Cortaillod, pendant la pause de midi.

Des exemples d'activités proposées? Différentes sortes de yoga, gym douce et mobilité, aikido, «body balance», «animal concept»; pour celles et ceux qui veulent se dépenser, «body pump», cross fit, spinning; pour les amateurs et amatrices de danse, flamenco, pole danse, step, zumba et salsa cubaine.

MESSIEURS BIENVENUS

«On peut dire que l'ensemble du panel des pratiques sportives est représenté dans ce programme, mis au point avec le concours de 22 clubs du littoral», indique Valérie Chanson du Service des sports de la Ville, en insistant sur le fait que «les hommes sont particulièrement les bienvenus à ces cours, et pas uniquement dans les disciplines musculaires mais aussi dans les cours de yoga, pilates ou gym douce, qui libèrent les tensions, régulent le rythme cardiaque tout en assurant un développement harmonieux et en profondeur de la musculature». ●

→ Programme et inscriptions sur www.lessports.ch



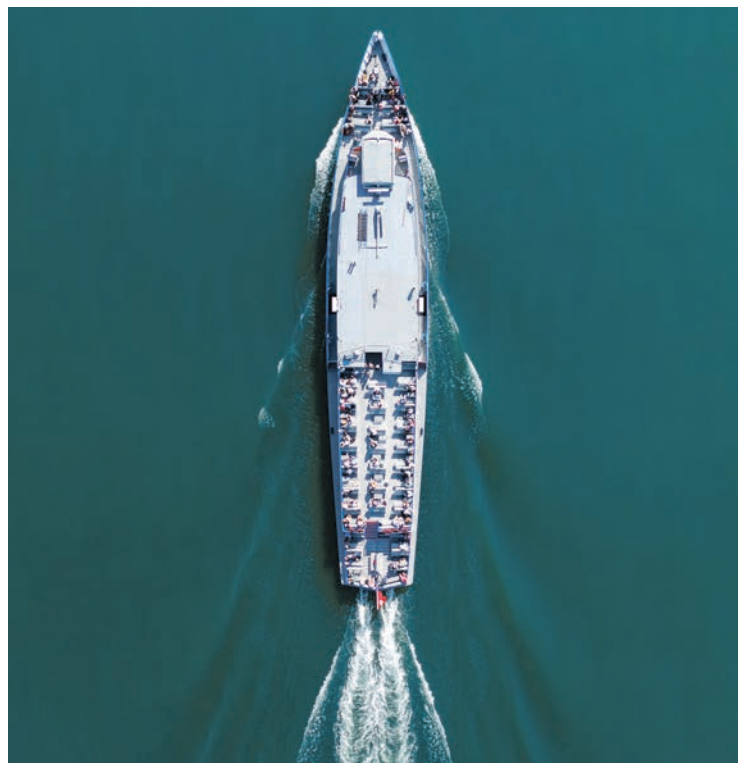
À la pause de midi, on se réconcilie avec son corps.

JUBILÉ LA SOCIÉTÉ DE NAVIGATION CÉLÈBRE SES 150 ANS D'ACTIVITÉS

Sons et lumières en bateau



Jean-Luc Rouiller, directeur de la LNM, est prêt à changer de cap, avec le vent comme allié. BERNARD PYTHON



La nouvelle identité visuelle de la LNM reprend la couleur vert de bleu qui teinte parfois le lac de Neuchâtel. SIMON WICHT

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM) a dévoilé jeudi dernier le programme des festivités de son 150^e anniversaire. Au programme : une série de spectacles sons et lumières à découvrir sur l'eau ou le long des rives. Plusieurs offres spéciales agrémentent la saison, qui s'ouvre en avril prochain.

« **A**près deux années marquées à la fois par la pandémie et des hautes eaux, nous sommes très heureux de retrouver le public dans un esprit festif avec un grand spectacle sons et lumières offert à la population », a relevé Jean-Luc Rouiller, directeur de la LNM, à bord du bateau « Ville-de-Neuchâtel », resté à quai et chahuté par les vagues. « Les festivités des 150 ans sont tournées vers l'avenir, davantage que sur le passé », a souligné Frédéric Geissbuhler, président de la LNM.

DANSE, CHANT ET LUMIÈRES

Pour célébrer son jubilé, la Navigation propose une série de spectacles qui se tiendront sur l'eau, depuis le bateau le « Cygne ». La troupe italienne Corona Events, dont le nom n'a aucun lien avec la pandémie, a imaginé un spectacle qui évoque la relation des hommes avec la nature dans le pays des Trois-Lacs. Une région marécageuse, soumise à rude épreuve, et qui a fortement souffert d'inon-

dations avant les travaux de correction des eaux du Jura. « En plus de se dérouler sur quatre sites, à cheval sur trois cantons et en deux langues, le spectacle sons et lumières constitue un véritable défi technique. C'est pourquoi, nous avons fait appel à Corona Events, qui bénéficie d'une solide expérience pour créer des spectacles de ce type dans le domaine nautique », indique Stéphane Moret, membre du conseil d'administration, en charge de l'organisation des festivités.

CLIN D'ŒIL À L'EXPO 02

« Notre événement n'a pas l'envergure d'Expo 02, mais vise à recréer l'atmosphère particulière qui régnait sur les différentes arteplices », commente Stéphane Moret, aussi directeur de Morat tourisme. En guise de clin d'œil au terroir, plusieurs fées vertes rétabliront l'équilibre entre la nature et les hommes, alternant danse, chant et lumières. « Nous souhaitons plonger le public dans un monde de rêve, générer des sourires et émerveiller les enfants », résume Stéphane Moret. A noter que le spectacle sera gratuit depuis les rives et payant à bord du « Fribourg », qui proposera des croisières agrémentées d'un repas. Les représentations auront lieu à la tombée de la nuit entre avril et octobre à Neuchâtel et à Morat ainsi qu'au large des ports d'Estavayer-le-Lac et d'Yverdon-les-Bains. La billetterie est ouverte sur www.lnm.ch

« Le budget des festivités se monte à 450'000 francs, dont une large partie a été financée par les collectivités publiques de Neuchâtel, Vaud et Fribourg, actionnaires de la LNM », relève Frédéric

Geissbuhler. Ce jubilé s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle qui se décline sur un nouveau site internet. « Dès l'ouverture de la saison, nos bateaux arboreront la couleur « vert de bleu » avec un nouveau logo qui présente trois vagues pour symboliser les trois lacs », précise Jean-Luc Rouiller. La société évolue par ailleurs vers deux raisons sociales. L'une pour la navigation, l'autre, la petite sœur, pour la gastronomie. ● AK

Retour sur le passé

Née de la fusion des sociétés de navigation moratoise et fribourgeoise, la LNM a vu le jour le 30 septembre 1872. Elle comprend alors trois bateaux : le Cygne, le Gaspard Escher et le Hal-lwyl. En raison des différences de niveau des eaux, les navires subissent une forte concurrence des chemins de fer. Les deux guerres mondiales n'arrangent rien, impactant fortement le secteur du tourisme. En proie à des difficultés financières, la LNM sollicite l'aide des cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel ainsi que de la Ville. Entre 1955 et 1970, quatre nouveaux bateaux sont inaugurés, tandis que les anciens sont rénovés. Les rives des trois lacs constituent une destination prisée des familles, notamment alémaniques. En 2014, grâce à une association de passionnés, la compagnie remet en service son unique bateau à vapeur, le Neuchâtel, l'un des derniers à naviguer en Suisse. En 2020, la Confédération prolonge la concession de la LNM pour dix ans. ●

TRIBUNE POLITIQUE

L'actualité sous la loupe des

GROUPE SOCIALISTE MORGAN PARATTE

Voter, c'est comme liker, mais en vrai !



«La liberté de se rallier à des idées et des croyances, quelles qu'elles soient, doit demeurer la clé qui enferme l'autoritarisme.»

Aucun pays ne permet à son électorat de s'exprimer sur davantage de sujets que la Suisse. Pourtant, notre modèle démocratique présente plusieurs symptômes, exacerbés en ce temps de pandémie: désengagement des formes de représentation traditionnelles que sont les partis, personnalités politiques régulièrement décriées et thèses complotistes banalisées, voire instrumentalisées par des groupes qui captent l'électorat extrême tout en prétendant défendre les intérêts des personnes injustement dévalorisées.

Extrémisme qui fait le lit idéologique des thèses conspirationnistes, comme l'indique une recherche internationale récente à laquelle a participé l'Université de Neuchâtel. Cette vaste étude démontre que les deux extrêmes politiques ont davantage tendance à adhérer aux théories du complot: «Leurs points communs sont de promouvoir une perception manichéenne et simplifiée du monde, complétée par une vision plus négative et plus stigmatisante de leurs adversaires politiques, ce qui rejoint les idées complotistes.»

Idées complotistes qui s'affichent en nombre sur les réseaux sociaux, mais qui ne parviennent pas à convaincre la majorité de l'électorat, comme l'a démontré récemment la large acceptation de la loi Covid. Pour autant, la liberté de se rallier à des idées et des croyances, quelles qu'elles soient, doit demeurer la clé qui enferme l'autoritarisme dans un état de droit. Aussi, plutôt que de souffler sur les braises et polariser les débats pour poursuivre des ambitions électorales, le respect et la nuance doivent prévaloir. À ce titre, celui qui incarne l'autorité de l'Etat en France a, d'une réplique, caractérisé le mépris qui joue aujourd'hui en défaveur du bien commun et de l'intérêt général. À ce niveau de l'Etat, comment peut-on en effet poursuivre l'ambition d'«emmerder les non-vaccinés», plutôt que de s'attaquer vraiment aux désinformateurs? Ou à l'industrie pharmaceutique, en exigeant la levée des brevets afin de favoriser une véritable campagne de vaccination mondiale.

Finalement, sur les réseaux sociaux comme dans la rue, beaucoup se préoccupent des inégalités, de l'environnement, de la santé, de l'éducation, de la marche du monde, mais de plus en plus loin des structures traditionnelles, comme le révèle notamment l'abstentionnisme, qui demeure le «premier parti de Suisse». En conséquence, ce sont de nouvelles formes d'engagement que nous devons soutenir, faire connaître et reconnaître institutionnellement: assemblées citoyennes, associations de quartier, démarches participatives, conseil et parlement des jeunes. Car, si «voter, c'est comme liker, mais en vrai», s'engager, c'est comme se connecter, mais ensemble! ● MP

GROUPE VERT'LIBÉRAL PIERRE-YVES JEANNIN

Développement durable



«Ces vingt dernières années, des progrès notables ont été effectués au niveau conceptuel. Maintenant il faut passer à l'action et les mettre en pratique»

Développement durable: que signifient ces deux mots en 2022 à Neuchâtel?

On garde l'idée du «développement», avec sa composante économique, mais «durable» signifie qu'on va clairement le faire en tenant compte des aspects sociaux (humains) et écologiques (nature). C'est dans cet esprit que le peuple suisse avait soutenu il y a neuf ans la modification de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). L'idée était de limiter l'extension urbaine pour conserver les sites naturels et les zones agricoles de notre pays. Densifier permet à la fois de répondre aux besoins de surface pour l'habitat, les activités et l'industrie, sans étendre les villes. Trop de densité n'est toutefois pas vraiment durable: la qualité de vie des habitants (aspect social) pourrait diminuer et la nature en ville s'en trouver péjorée.

C'est donc un défi d'équilibrisme que tous les acteurs (administration, exécutif et législatif) doivent relever.

Dans notre ville, il existe encore quelques surfaces non-construites et d'autres où la densité de construction peut facilement être augmentée. Elles doivent donc être requalifiées et construites, mais pas n'importe comment! Elles doivent s'intégrer dans un concept urbain général qui inclut au-moins les aspects suivants:

Les réaménagements de l'espace urbain viseront à augmenter la végétalisation, à diminuer les surfaces sombres et étanches de goudron (îlots de chaleur en été), à restreindre le bruit lié à la circulation, à favoriser les transports publics et à abaisser la pollution lumineuse. Tous ces éléments peuvent améliorer notablement la qualité de vie dans un quartier.

La prise en compte des espaces naturels, de la biodiversité et des couloirs reliant différents milieux naturels, doit limiter et même diminuer l'impact de l'espace urbain sur la nature en général (biodiversité, sols, qualité des eaux, qualité de l'air).

Les idées novatrices dans la conception des bâtiments permettent une augmentation importante de la densité construite, sans que chacune et chacun ne se sente «entassé comme des sardines».

La collaboration avec les acteurs économiques pour trouver les bons équilibres. Ces vingt dernières années, des progrès notables ont été effectués au niveau conceptuel. Maintenant il faut passer à l'action et les mettre en pratique. Et les occasions sont là: plan d'aménagement local (plan des «zones») à refaire intégralement d'ici à 2024, rues et quartiers à réaménager en lien avec le remplacement des infrastructures souterraines vieillissantes, projets immobiliers divers, rénovations de bâtiments, réhabilitation de zones industrielles... Au travers de tous ces projets, nous comptons bien veiller à ce que notre ville suive les préceptes du développement durable pour qu'il fasse bon y vivre, et inciter de nouvelles personnes à venir s'y installer. ● PYJ

groupes du Conseil général

GROUPE PLR ALAIN RAPIN

Terrains de sport : des investissements importants



«Les collectivités publiques sont confrontées au problème d'évacuation lors du renouvellement de leurs terrains synthétiques usagés, induisant une responsabilité de plus en plus engagée.»

Le groupe PLR s'est posé beaucoup de questions, lors de la demande du renouvellement de la pelouse synthétique de la Maladière. Il ne revient pas sur la pertinence de mettre du gazon synthétique sur les terrains de sport de notre commune, car malgré un côté peu naturel, les économies sur les aspects d'entretien, la consommation d'eau et de consommation d'engrais sont avérées. La pratique du football professionnel ou amateur sur ce type de revêtement permet de jouer plus longtemps et se répand de plus en plus. Les écoles profitent également de ces surfaces pour faire du sport à l'extérieur.

La décision de nos prédécesseurs n'est donc pas remise en cause. Les collectivités publiques, gestionnaires des installations sportives sont confrontées au problème d'évacuation lors du renouvellement de leurs terrains synthétiques usagés, induisant une responsabilité de plus en plus engagée et une volonté de plus en plus forte de s'assurer du réel recyclage de leurs gazons usagés. Un terrain peut actuellement être recyclé à 95%.

Nous sommes dubitatifs sur la réutilisation du revêtement de la pelouse de la Maladière pour le terrain des Charmettes qui deviendra un espace de jeux pour les juniors réservé uniquement aux entraînements et non pour des matchs. La surface du terrain des Charmettes est de 90 mètres par 45 mètres, soit des dimensions insuffisantes pour une homologation de matchs officiels. Il ne sera pas non plus équipé d'un système d'arrosage permettant d'humidifier de temps à autre lors de périodes sèches, évitant ainsi des brûlures aux joueurs qui s'exerceront à la belle saison. Ne devrait-on pas adapter la surface de jeux avant?

Pourrait-on envisager lors d'un prochain renouvellement de surfaces synthétiques, la création d'une surface de jeux qui serait située entre les deux terrains actuels de Corcelles-Cormondèche et de Peseux?

Le côté financier nous interpelle également, car quelque 4 millions de francs ont été investis ces dix dernières années pour la mise en place et le renouvellement de pelouses synthétiques.

Le groupe PLR souhaite un équilibre dans les investissements et désire également avoir une vue d'ensemble sur les espaces sportifs dédiés aux sociétés locales de notre commune. Ces surfaces sont toujours insuffisantes pour l'ensemble des clubs de football, de rugby, de football américain, de hockey sur gazon, ... de notre nouvelle commune.

Nous souhaitons que ces clubs professionnels et amateurs bénéficient d'infrastructures aux normes leur permettant d'être ambitieux sportivement. ● AR

GROUPE VERTPOPSOL ALICE DUDLE

Vivre à Neuchâtel sans voiture?



«Des places de stationnement supplémentaires dans les quartiers pour les cyclistes et notamment pour les vélo-cargos permettraient de faciliter les déplacements quotidiens.»

Le sentez-vous, le printemps, avec les jours qui se rallongent? Il est donc temps de sortir de notre hibernation, surtout maintenant que nous pouvons enfin être un peu plus libres! Mais nul besoin d'aller très loin, les trésors se trouvent parfois sous notre nez.

Pour les découvrir, il suffit de mettre nos souliers ou de monter en selle. Notre groupe salue les dernières réalisations de la Ville en faveur de la mobilité douce: l'inauguration de la Ficelle, qui permet désormais d'atteindre sans détour et sans traversée de route les quartiers au nord de Cormondèche depuis la gare de Corcelles-Peseux, ainsi que l'ouverture de la vélostation du centre-ville, qui propose une centaine de places de stationnement pour vélos.

Mais beaucoup reste encore à faire pour que Neuchâtel devienne vraiment une ville où piéton-ne-s et cyclistes se sentent en sécurité et puissent se déplacer dans des parcours qui donnent envie. Les premiers tronçons du plan directeur cantonal de la mobilité cyclable en ville de Neuchâtel ont été réalisés du côté des Portes-Rouges. Il faudrait maintenant rapidement entamer les travaux pour le concrétiser en entier, de Peseux jusqu'à La Coudre. Des places de stationnement supplémentaires dans les quartiers pour les cyclistes et notamment pour les vélo-cargos permettraient également de faciliter les déplacements quotidiens.

Dans notre ville en pente, les liaisons verticales permettent de franchir les dénivelés à pied sans faire de détours. Toutefois, un système de signalisation clair des itinéraires piétons manque actuellement, il est donc vite arrivé d'emprunter par mégarde des escaliers privés et de se retrouver devant un grillage fermé.

Pour les excursions un peu plus lointaines, des trains directs nous emmènent de la gare de Neuchâtel vers Lausanne ou Zürich, Fribourg ou La Chaux-de-Fonds. Il est cependant regrettable que certaines parties de la commune, tel que Valangin, ne disposent pas d'une liaison directe pour la gare, ce qui pourrait décourager certaines voyageuses et voyageurs. Rappelons ici que la commune encourage l'usage des transports publics avec des bons de réduction pour l'achat d'un abonnement local ou général.

Lors d'un déménagement ou pour d'autres occasions spéciales, l'utilisation d'une voiture reste parfois difficile à contourner. Pour ces cas-là, des voitures en «car-sharing» se trouvent sur une grande partie du territoire de la commune, permettant de plus de choisir le véhicule adapté à chaque occasion.

Il est donc tout à fait possible de vivre à Neuchâtel sans voiture, et notre groupe continuera à s'engager pour que cela devienne de plus en plus pratique et agréable. ● AD

Quelques rendez-vous à venir

PATINAGE

Une disco sur glace réchauffée d'une fondue

Avis aux givrés et de glisse et aux fondu-e-s de fromage: ce vendredi, c'est la dernière soirée patinage et fondue de la saison! Habituellement fermées au public en soirée, les patinoires du Littoral ouvriront leurs portes dès 20h pour du patinage libre, dans une ambiance disco. Et pour se réchauffer, deux services de fondue seront proposés, à 19h30 et 21h30, sur réservation. A noter que sur le quai Ostervald, la patinoire de la Plage de Glace est ouverte jusqu'à dimanche 27 février, avec restauration possible. Initiation pour les enfants samedi de 15h à 16h. ●

→ Patinoires du Littoral
Vendredi 25 février, de 20h à 23h
Informations: www.lessports.ch
Réservations au 032 717 85 53

CONFÉRENCE

Les musiques des cathédrales et cours princières au Moyen Âge

Dans l'extraordinaire Renaissance qui balaie le XII^e siècle, la polyphonie atteint un premier sommet avec l'École de Notre-Dame de Paris. Les audaces des constructions sonores de Pérotin répondent à celles des cathédrales gothiques. Mais dès le début du siècle en Aquitaine naît un art poétique et musical en langue vulgaire, l'art des troubadours, qui essaiera dans toute l'Europe, ouvrant le nouveau chapitre de la musique savante profane. Didier Patel, professeur émérite du Conservatoire de Bourg-en-Bresse, en parlera lors d'une conférence dans le cadre de l'Université du 3^e âge ●

→ Université de Neuchâtel
Aula du 1^{er}-Mars
Vendredi 25 février à 14h15
Réservations: 032 718 11 60
ou universite.u3a@unine.ch

CONCERT

Des pépites oubliées du XIX^e siècle sous le souffle et les archets des Chambristes

Après un rare mais extraordinaire trio à cordes du jeune Beethoven, le concert fera entendre deux cycles de variations virtuoses aujourd'hui tombées dans l'oubli: le premier du compositeur russe Anton Arenski sur un thème de Tchaïkovski, le second du Portugais Augusto Neuparth sur des airs de «Robert le Diable», un opéra de Giacomo Meyerbeer qui fut l'un des plus grands succès de tous les temps. Le programme sera exécuté par Doruntina Guralumi (basson), Marie et Frédéric Carrière (violon, alto) et Pierre Paro (violoncelle). ●

→ Chapelle de la Maladière
Dimanche 27 février à 11h15
Entrée libre, collecte
www.leschambristes.ch



Les carrousels resteront une quinzaine de jours sur la place du Port. ARCHIVES

FÊTE FORAINE

Les carrousels sont de retour!

Comme les hirondelles, ils annoncent le printemps, et, surtout, le début des relâches du 1^{er}-Mars. Comme chaque année à pareille époque, les carrousels ont pris leurs quartiers sur la place du Port. Auto tamponneuses, Sauterelle ou Fantasia, les manèges et tire-pipes ouvriront ce vendredi à 16h et feront tourner petits et grands jusqu'au 13 mars. Si les horaires sont susceptibles de modification en raison de la météo, les manèges tourneront en principe chaque après-midi dès 14h ainsi que le dimanche dès 11h pendant les vacances scolaires. Pour le 1^{er}-Mars, la fête foraine ouvrira à 10h. Attention: il n'y a pas de marché le 1^{er}-Mars et celui du 8 mars aura lieu à la place des Halles. ●

→ Place du Port, du vendredi 25 février au dimanche 13 mars

MUSIQUES DU MONDE

S'évader au Brésil avec le Darlly Maia Trio, entre samba et bossa nova



En cette fin d'hiver, l'association Ibate invite à se réchauffer les cœurs avec le Darlly Maia Trio, un trio acoustique de musique populaire brésilienne. Entre samba, bossa nova et forró, grands classiques, chansons moins connues et compositions originales, le chanteur et guitariste Darlly Maia, entouré de Carlos Lopez (percussions) et Ivan Bessire (basse), mettra à l'honneur la riche tradition musicale du Brésil. ●

→ Salon du Bleu Café
Vendredi 25 février à 20h30
Réservations: ibateassociation@gmail.com

CINÉMA

Prendre le large avec le Festival de Courgemétrage au Temple du Bas



Réaliser un film de cinq minutes dans un lieu donné, avec les moyens du bord: c'est le principe du Festival de Courgemétrage, qui avait choisi cette année le bateau *Ville d'Estavayer* comme décor imposé. Horreur, thriller ou comédie romantique, les court-métrages réalisés par les trente-cinq équipes qui se sont prêtées au jeu seront projetés lors d'une soirée haute en couleurs. Six prix seront décernés, dont un par le public. ●

→ Temple du Bas
Samedi 5 mars, entrée libre, collecte
Horaires à venir sur www.courgemetrage.ch

THÉÂTRE IMMERSION DANS LA RÉVOLUTION NEUCHÂTELOISE SUR L'ESPLANADE DE LA COLLÉGIALE

La démocratie en procès

En ce mois de mars, la compagnie Le Préfixe et Les Regardiens nous immergent au cœur de la Révolution neuchâteloise à travers le procès, fictif, d'une noble accusée du meurtre d'un fonctionnaire de la toute jeune République. Prendrez-vous le parti du procureur, révolutionnaire, ou de la petite fille de la prisonnière, royaliste? Chaque représentation se clora par un vote à main levée

Originale par sa dimension interactive, cette création cosignée par le comédien Raphaël Tschudi et la réalisatrice Orane Burri l'est également par sa forme. Elle se jouera non entre les murs d'un théâtre, mais sur les lieux mêmes de la prise pacifique du pouvoir par la cohorte révolutionnaire descendue des Montagnes le 1^{er} mars 1848, dans une déambulation qui mènera le public autour de la Collégiale et du Château. «Le départ se fera à l'ouest de l'esplanade, pour mener ensuite devant la statue de Guillaume Farel, dans le cloître ou encore dans la cour du Château», explique Raphaël Tschudi à propos de ce projet extra-muros, né pendant la pandémie. Alors que les lieux culturels étaient fermés, «l'idée était de proposer des visites-spectacles pour mettre en valeur notre patrimoine et présenter de manière vivante une période cruciale de notre histoire, au cœur de questionnements actuels», relève Orane Burri, qui a écrit le texte sous l'accompagnement d'Olivier Silberstein, membre de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. «Finis, les arrangements et les privilèges. Enfin, la justice sera la même pour tous et le peuple maître de son destin!» «Vous croyez vraiment que le peuple aura le temps de se préoccuper de la chose



De gauche à droite, Orane Burri, auteure de la pièce, les comédiens Gilles Tschudi, Carine Martin, et le metteur en scène Raphaël Tschudi. BERNARD PYTHON

publique? Le vote n'est qu'un leurre, qui sert les intérêts des plus puissants». La pièce nous fait vivre la Révolution neuchâteloise et ses enjeux, à travers le regard de deux personnages hauts en couleur, politiquement opposés: le révolutionnaire Léopold Boisgentil, premier procureur de la toute jeune République, et la royaliste Louise de Serval, une noble issue d'une riche famille neuchâteloise dont la grand-mère est enfermée dans la tour des Prisons, en attente de son jugement. Elle est accusée d'avoir assassiné un fonctionnaire républicain, dans un complot visant à restaurer l'Ancien régime.

Au terme d'un parcours qui fera défiler plusieurs siècles d'histoire, dans un plaidoyer pour et contre

la démocratie, le public sera appelé à statuer sur le sort de la prévenue. Vous rangerez-vous du côté des royalistes ou des républicains? Condamneriez-vous ou défendrez-vous le système démocratique? C'est là tout l'enjeu de ce «Procès», qui nous plonge dans le passé pour mieux nous faire comprendre les conditionnements politiques, rhétoriques et moraux à l'œuvre dans les décisions populaires. ● AB

→ **Esplanade de la Collégiale**

Tous les week-ends de mars
Samedi et dimanche à 14 h
Réservations : Office du Tourisme Neuchâtel,
place du Port 2
ou sur <http://leproces.ch>

ART LYRIQUE

Deux opéras de poche pleins de fantaisie



La compositrice Isabelle Aboulker. PHOTO SP

Il était une fois un Académicien recalé au bac et de drôles de conseils médicaux: à l'invitation des Amis neuchâtelois de la Haute école de musique de Neuchâtel-Genève, des étudiants du département vocal donneront voix à deux fantaisies lyriques de la compositrice française Isabelle Aboulker, dans une mise en scène de Benjamin Knobil.

Le concert s'ouvrira par «La Lacune», un opéra de chambre pour deux sopranos, ténor, baryton-basse et piano d'après une pièce d'Eugène Ionesco. La scène se passe tôt le matin dans l'appartement d'un membre vénérable de l'Académie française, contraint de passer son bac parce que l'administration avait constaté qu'il n'avait pas obtenu ce diplôme. Un ami est venu lui apporter la triste nouvelle: il est recalé!

Le public pourra ensuite entendre un «Petit opéra thérapeutique», une conférence médico-lyrico-burlesque pour deux sopranos, baryton et piano sur un avis du XVIII^e signé du célèbre médecin Vicq d'Azir (1748-1794), titulaire de la chaire d'anatomie de la faculté de médecine de Paris. L'homme de sciences y recommande notamment à ses concitoyens de renoncer à suspendre les noyés par les pieds ou à pratiquer la fumigation du tabac par le fondement pour les réanimer! ●

→ **Temple du Bas**

Samedi 26 février à 20 h
Entrée libre, collecte
Réservations : 076 720 91 98
ou info@amishemne.ch

ENVIRONNEMENT DES TRONCS TRANSPORTÉS À LA FORCE DU SABOT : UNE PREMIÈRE DEPUIS AU MOINS 40

Des chevaux remplacent les machines



Isabelle Carrel fait partie du petit nombre d'éleveurs et éleveuses passionné-e-s qui souhaitent perpétuer un savoir-faire ancien.

Déplacer des troncs par la force animale plutôt que par des machines : c'est une méthode ancestrale qui revient en force dans les forêts de la ville, où des chevaux ont travaillé la semaine dernière. Un choix qui illustre la politique de durabilité dans la gestion du patrimoine naturel.

PHOTOS: BERNARD PYTHON

C'est un chantier sans bruit qui s'est déroulé au Jardin botanique et à Pierre-à-Bot la semaine dernière: de solides chevaux de trait ont été employés à tirer des troncs abattus et coupés en billots. Accompagnés par leurs propriétaires, des éleveurs et éleveuse du Jura bernois et du canton de Vaud, ces beaux spécimen comtois et franc-montagnards n'ont pas ménagé leur peine pour aligner les troncs depuis la forêt épaisse jusqu'au bord de la route.

«Nous leur accordons de longues pauses pour ne pas les épuiser. D'ailleurs, en les accompagnant en permanence, nous sommes aussi fatigués qu'eux!» rigole Michel Carrel, venu avec son épouse Isabelle de Cossonay.

UN TRONC D'UNE TONNE

Dans les forêts de Chaumont, c'est bien la première fois depuis au moins quarante ans qu'on recourt au débardage avec des chevaux. «Les machines devenant toujours plus imposantes, il devient difficile de travailler en finesse dans des zones escarpées. Les chevaux sont silencieux, ils n'abîment pas le terrain», explique l'ingénieur forestier de la Ville, Jan Boni, devant les médias venus nombreux pour assister à cette démonstration de collaboration entre animaux et humains.

La fin de la matinée approche, et l'atmosphère se réchauffe légèrement sous l'action conjuguée du foehn et d'un rayon de soleil. Quito et Framboise, les deux chevaux de Franche-Comté à la crinière blonde appartenant au couple Carrel, ont aligné une vingtaine de troncs. Les voilà maintenant côte à côte, tirant un colosse sylvestre de près d'une tonne en prenant bien soin de lever haut les pattes par-dessus les pierres et les branchages.

«Ce magnifique spectacle démontre que la gestion forestière peut être aussi précise et efficace que douce et respectueuse de l'environnement, en redonnant à l'animal la place qui lui revient», note pour sa part le conseiller communal Mauro Moruzzi, responsable du dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie. ● EG



Un moment de répit pendant la photo de groupe: Jan Boni, ingénieur forestier, Michel Carrel, Isabelle Carrel et Henry Spychiger. Sans oublier deux fiers franc-comtois, Quito et Framboise.



«Tu peux y aller! Par ici!» L'homme et l'animal coopèrent, tous deux ayant besoin de l'autre pour réussir l'exercice.

10 ANS À NEUCHÂTEL, UNE EXPÉRIENCE APPELÉE À SE RENOUVELER

Les chevaux pour certains travaux forestiers



El Carrel, Mauro Moruzzi, conseiller communal en charge du développement durable, et Framboise.



L'arrimage des troncs, qui d'apparence modeste, tutoie facilement les 500 kilos, est un art en soi.

Un savoir-faire heureusement préservé

Le débardage à cheval avait presque entièrement disparu pendant la période 1960-1980 avec la généralisation du tracteur. Mais la taille toujours plus importante des machines et la volonté des respecter au mieux l'écosystème forestier remettent la traction animale sur le devant de la scène. D'autant que le recours au cheval n'est pas forcément plus onéreux que les machines.

Pas question toutefois de retourner purement et simplement au « bon » vieux temps : à Neuchâtel, la force animale ne sera pas utilisée partout mais uniquement dans les terrains escarpés, comme au Jardin botanique, où dans les zones où l'on veut préserver le sol. « Ce type d'actions s'inscrit dans la vision de durabilité qui préside non seulement à l'entretien de nos forêts mélangées-étagées, mais plus généralement à la gestion de notre patrimoine naturel sur l'ensemble du territoire et des domaines communaux », a indiqué le conseiller communal Mauro Moruzzi, qui a profité de cette visite pour remercier les équipes de forestiers de la Ville pour leur engagement. ●



Un peu intimidée par la présence des journalistes, Framboise reste calme et concentrée, écrasant le petit bois sans trébucher.



Pas de retour dans le passé ! L'harnachement est conçu de manière à faciliter le transport et à ne pas faire mal aux bêtes.

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a, CH - 2016 CORTAILLOD
Tél. 032 842 14 28 / www.spinedi.ch
construction@spinedi.ch

Travaux d'entretien de Gümmenen et Neuchâtel pendant les nuits

lundi, 28 février de vendredi, 4 mars 2022,
de 20.00 h à 06.00 h.

BLS réalise des travaux d'entretien sur la voie. En raison d'un trafic ferroviaire important et afin de garantir la sécurité, les travaux doivent être effectués la nuit. Les trains circulent selon l'horaire.

Ces travaux vont entraîner des nuisances sonores, mais nous les organiserons de manière à limiter le bruit au minimum. Nous remercions la population concernée de sa compréhension.

Des questions?

Notre service clientèle se tient à votre disposition tous les jours de 7 h 00 à 19 h 00.

Téléphone 058 327 31 32

Formulaire de contact : www.bls.ch/serviceclientele

Meilleures salutations
BLS SA

Electroménagers ● Professionnels ● Cuisines ● Dressings ● Cuisines d'extérieur



 viteos

Faites le plein d'énergie

Subvention de CHF 800.-
Pour l'installation d'une borne de recharge partagée*

- Solution de recharge clé en main
- Idéale pour particuliers, locataires ou copropriétaires
- Compatible avec tous les modèles de véhicules

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 08 86

* voir conditions sous: www.ne.ch/energie, rubrique «Mobilité durable»

VOISINAGE UN HABITANT DE LA RUE DU ROCHER CRÉE SA PROPRE WEB RADIO

En ligne pour écouter Radio Rocher



Nicolas Meyer s'est aménagé son propre studio radio chez lui, à la rue du Rocher. LUCAS VUITEL

Rendez-vous à 19 h pour l'émission maison

«L'une des conditions que je me suis fixée est de produire chaque semaine une heure de contenu», indique Nicolas Meyer. Et comme une heure d'interview, c'est long, il la découpe en cinq épisodes d'une vingtaine de minutes à écouter tous les soirs à 19h. «C'est de la radio à l'ancienne, c'est-à-dire que je ne propose pas de podcast, mais parfois des rediffusions. L'idée est vraiment de donner rendez-vous aux auditeurs et auditrices tous les soirs à 19h», précise le Neuchâtelois. Intitulée «Sauvage», l'émission présente des gens d'horizons très divers, qui ont des histoires à raconter. Une heure plus tôt, à 18h, place à la création helvétique avec l'émission «Accent suisse». La pianiste Sabine Pousset, sa voisine, tient par ailleurs l'émission «Echos» qui invite à découvrir des villes à travers leurs musiques. «Je commence à recevoir des mails de promotion de la part d'artistes et de groupes suisses et neuchâtelois. Je me construis un réseau petit à petit, c'est très gratifiant!»

Caméraman à la RTS, le Neuchâtelois Nicolas Meyer a bricolé une radio de voisinage pendant la période de confinement. Depuis le 1^{er} mai 2021, Radio Rocher diffuse exclusivement sur Internet. La programmation fait la part belle à la musique avec plus de 30% de titres suisses, mais aussi à la culture.

«La programmation de Radio Rocher est essentiellement culturelle. Je ne diffuse pas de nouvelles, ni de tubes populaires. En plus de la musique, je donne la parole à mon entourage, à des connaissances du monde culturel, qui ont envie de raconter des histoires», relève Nicolas Meyer. Enfant de Corcelles et de Neuchâtel, il a toujours été fasciné par les médias, en particulier la vidéo. «J'aime la télé pour son côté éphémère, moins pour

le documentaire. La radio implique une toute autre proximité. Parler au creux de l'oreille des auditeurs constitue une grande responsabilité à laquelle j'accorde beaucoup d'importance», précise le Neuchâtelois, qui travaille comme caméraman à la RTS depuis treize ans. Un travail qu'il apprécie pour son immense diversité. «On me laisse beaucoup de liberté. Du débat politique à la variété, le travail est extrêmement varié et couvre un large panel de compétences», explique-t-il.

MUSIQUE SUISSE ET PARTENARIATS

Sur Radio Rocher, Nicolas Meyer diffuse la musique qu'il aime, en mettant en avant le plus possible la création suisse. «Mon frère écoutait Bob Dylan et Neil Young. J'ai été bercé par cette folk et ne connais pas la musique populaire, j'ai toujours eu l'habitude d'aller chercher ailleurs», précise le Neuchâtelois. Radio Rocher est affiliée à la plateforme mx3.ch, qui donne accès à une large base de données. La webradio paie éga-

lement un forfait à la Suisa, afin de soutenir la création suisse. Pour étoffer sa programmation, Radio Rocher peut également compter sur des partenariats locaux. «Dans le but de se présenter comme une scène culturelle en quelque sorte, nous diffusons des podcasts de contes de l'association Paroles. Dans une autre série de podcast en duplex, le Neuchâtelois Joseph Barnes, ancien animateur de la radio biennoise Canal 3, raconte son cancer dans un récit rempli d'humour noir et en anglais».

UNE HISTOIRE DE VOISINS

L'idée de créer une webradio est venue durant la période de confinement. Lors d'un apéro entre voisins, Nicolas Meyer évoque la possibilité de créer une playlist de musiques que chacun pourrait alimenter avec ses propres morceaux. Il se prend au jeu et bricole chez lui un studio radio avec tout le matériel nécessaire. «Je suis vraiment attiré par le direct. Pour Nouvel An, j'ai organisé avec des amis une grande émission, durant laquelle nous avons sillonné le Littoral en transports publics, évoquant nos petites histoires», indique l'animateur. En tant que radio de voisinage, Radio Rocher souhaite aussi mettre en avant les associations et autres acteurs des quartiers de la ville. «Nous avons notamment suivi la balade aux flambeaux d'Halloween proposée par l'Association de quartier de la Roche de l'Ermitage et proposé une série de rencontres avec le Café de l'Ermitage», note Nicolas Meyer. Et pour la suite? «J'ai des idées à foison. Radio Rocher subventionne l'équipe des juniors E du FC Hauterive. Avec un pote, on aimerait bien aller commenter leurs matches», glisse Nicolas Meyer, les yeux pétillants de malice. ● AK

Coup de projecteur sur l'actualité des acteurs culturels locaux

Radio Rocher se présente également comme une plateforme culturelle. Trois fois par jour, l'actualité des acteurs culturels locaux est mise en avant dans «Rayon culture». «Les artistes neuchâtelois peuvent ainsi partager leurs projets, qui sont brièvement présentés sous la forme d'un agenda», expose Nicolas Meyer. En 2021, Radio Rocher avait par ailleurs tenu une scène en direct du Festival «Tournez la meule», organisé par Frédéric Meyer, qui n'est autre que le frère de Nicolas. «Installés dans le foyer du théâtre de la Poudrière, les groupes ont joué en direct, proposant leurs morceaux à tour de rôle», explique le Neuchâtelois. Une expérience très enrichissante qui lui donne envie d'aller plus loin, proposant à l'avenir d'autres concerts, des spectacles et pourquoi pas des pièces radio en collaboration avec des artistes de la région. Pour annoncer une actualité, les acteurs culturels de Neuchâtel ont la possibilité de remplir le formulaire sur www.radio-rocher.ch.



3, 2, 1,
SPEED

400.-
Offre de
bienvenue

**Le giga réseau ultrarapide pour la maison.
Seulement CHF 39.-/mois.***

ello Shop

Rue du Seyon 30, Neuchâtel
032 729 98 78 | ello.ch

ello |



upc

* Offre réservée aux nouveaux clients. Internet Connect Giga 1Gbit/s pour CHF 39.-/mois les 12 premiers mois, puis CHF 89.-/mois. Durée contractuelle minimale de 24 mois. Le rabais de bienvenue vous sera versé sous la forme d'une note de crédit unique sur votre facture. Plus de détails sur notre page upc.ch

ÉCHANGE INNOVANT

Lycéen-ne-s américains à Neuchâtel



Les jeunes Américain-e-s et leurs accompagnant-e-s devant le Musée d'art et d'histoire, avant une démonstration passionnante des automates Jaquet-Droz.

Une quinzaine de lycéen-ne-s de Lexington, près de Boston, sont ces jours à Neuchâtel dans le cadre d'un échange innovant organisé avec les lycées Denis-de-Rougemont et Jean-Piaget. Accueilli-e-s dans les familles de leurs correspondant-e-s neuchâtelois, ils et elles participent ensemble à des journées d'échanges et de visites dans notre ville mais aussi ailleurs en Suisse, sur le thème «affirmer et intégrer la diversité», un sujet développé entre les lycées depuis août 2021 déjà, mais d'abord à distance.

Le programme est copieux. Il a notamment passé par une visite de Neuchâtel et une démonstration des automates Jaquet-Droz, au Musée d'art

et d'histoire. Une rencontre était aussi organisée, mardi, avec les parlementaires neuchâtelois Céline Vara et Damien Cottier autour de thématiques telles que les stéréotypes de genre, l'égalité ou l'inclusion. Les lycéen-ne-s de Neuchâtel s'envoleront quant à eux aux Etats-Unis cette année encore.

Baptisé «NeuLex», coordonné par Stephan Bucher, coordinateur des échanges et de la mobilité pour la formation académique (www.ne.ch/move-ne), ce projet s'inscrit dans la stratégie des langues et de la mobilité au secondaire 2 dans le canton de Neuchâtel. Il est subventionné par Movetia, l'agence fédérale pour la mobilité et les échanges. ●

OBÉSITÉ

Une conférence pour en parler au RHNe

En Suisse, près de 42% des adultes sont en surpoids et 11% souffrent d'obésité. Cette maladie, véritable problème de santé publique, s'accompagne souvent de complications potentiellement sévères. Le Centre de l'obésité du RHNe offre un suivi personnalisé et pluridisciplinaire aux patients en situation de surpoids ou d'obésité. Quel est l'état de l'obésité en Suisse actuellement? A qui s'adresse le Centre de l'obésité du RHNe? Quelles sont les étapes qui mènent à une opération bariatrique? Quels sont les bénéfices et les risques liés à cette chirurgie? L'équipe pluridisciplinaire du RHNe répondra à toutes ces questions vendredi 4 mars prochain, de 18h à 19h, à l'auditoire du RHne à Neuchâtel. Inscription obligatoire à l'adresse obesite@rhne.ch avant le 2 mars. La conférence pourra également être suivie en direct sur la chaîne YouTube du RHNe. ●

ATELIER CYBERTHÉ

Le vrai du faux sur Internet

«Entre fausses informations et pièges à clics: démêler le vrai du faux sur Internet»: tel est le thème du prochain atelier Cyberthé pour seniors, organisé le 9 mars prochain à Neuchâtel par Pro Senectute Arc Jurassien et le Semestre de motivation Mod'Emploi. Il aura lieu au Semo, rue des Amandiers 2, à Serrières (4^e étage), de 14h à 16h, pour un prix de 6 francs. Inscription (souhaitée) au 032 886 83 39. Les ateliers Cyberthé sont des ateliers d'informatique destinés aux seniors qui souhaitent consolider et perfectionner leurs connaissances informatiques. Dans un cadre convivial, ils et elles sont accompagnés par un groupe de jeunes participants du Semestre de motivation Mod'Emploi, qui répondent de manière individualisée à leurs questions. Une fois par mois, un atelier thématique est également proposé. ●

→ En savoir plus: www.arcjurassien.prosenectute.ch

VALANGIN

Recherche artisan-e-s pour la foire aux puces

En vue de la future foire aux puces et artisanale de Valangin le 21 mai prochain, les organisateurs sont à la recherche d'artisan-e-s. Ceux-ci pourront durant cette journée faire la démonstration de leur travail ainsi que vendre leur artisanat. ●

→ Toute personne intéressée peut envoyer une demande à l'adresse e-mail suivante: infos.foireauxpucesvalangin@gmail.com

ADMINISTRATION EN LIGNE

Payer avec Twint sur le Guichet unique

Le Guichet unique de l'administration cantonale neuchâteloise améliore sans cesse ses fonctionnalités. Il offre désormais un nouvel outil très pratique: le paiement par Twint. Ce développement permet aux utilisatrices et utilisateurs d'effectuer facilement un paiement à travers le Guichet unique. Il est désormais possible d'avoir accès à près de 200 prestations au total.

Le Guichet unique de l'administration cantonale neuchâteloise est simple, rapide et gratuit, avec un accès en ligne 24 heures sur 24 et sept jours sur sept à l'adresse www.guichetunique.ch.

À ce jour, 63'255 privés et 3'616 entreprises s'y sont déjà inscrits. ●

HIVER

On a patiné à Chaumont

De mi-janvier à mi-février, une patinoire a permis aux habitant-e-s de Chaumont de s'adonner aux joies de la glisse. Et ceci grâce à la famille Piaget, qui aménagé dans son jardin une aire de glace de 70 m², l'arrosant chaque soir et la préparant pour le jour d'après. «Nous avons toujours rêvé de pouvoir patiner chez nous et de développer des projets faisant de notre jardin un lieu convivial et accueillant pour la voisinage», nous a expliqué Jack Piaget en nous envoyant quelques photos, dont celle-ci. «Et cela a été bien animé pour une première édition». Il y en aura donc peut-être une deuxième... ●



La patinoire était arrosée et préparée chaque soir pour le lendemain. JACK PIAGET



NE

hem
Haute école de musique
Genève - Neuchâtel

MUSIQUE DE CHAMBRE

JEUDI 10 MARS 2022 • 20H
Auditorium 1 | Campus Arc 1 | Neuchâtel

Concert N°3 au Campus | Saison 2021 - 2022

ENSEMBLE D'ALTOS DE NEUCHÂTEL
Direction artistique | Ori Kam

ÉTUDIANT·E·S DE LA HAUTE ÉCOLE
DE MUSIQUE GENÈVE - NEUCHÂTEL

WWW.HEMGE.CH

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

imprimer - éditer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

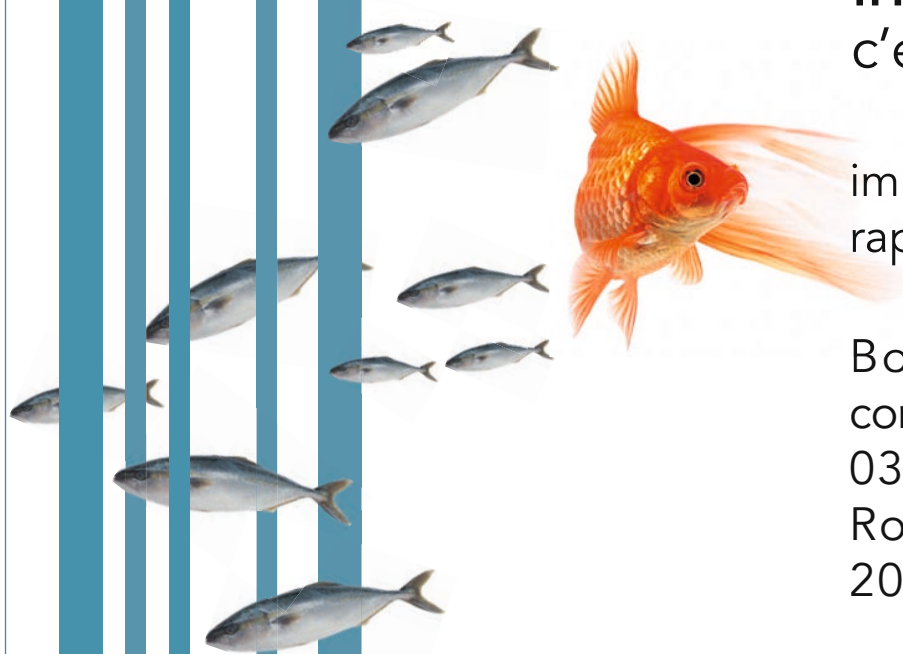
Boostez votre
communication!

032 756 97 93

Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom

BULCOM



VOTATION COMMUNALE

On votera le 15 mai sur le mode d'élection du Conseil communal

Dimanche 15 mai 2022, les citoyen-ne-s de la Ville de Neuchâtel seront appelé-e-s à voter au sujet du mode d'élection du Conseil communal. Il s'agira de décider si l'exécutif doit être élu au système majoritaire à deux tours. Un arrêté modifiant le règlement général de la Commune a été adopté par le Conseil général le 8 novembre dernier et il est soumis à référendum obligatoire. En cas de oui, le nouveau système entrera en vigueur lors des élections communales de 2024.

L'arrêté «concernant la modification du règlement général de la Commune de Neuchâtel (mode d'élection du Conseil communal et vacance)», soumis au vote, stipule que le Conseil communal est élu par le peuple selon le scrutin majoritaire à deux tours. Aujourd'hui prévaut le système de l'élection par le peuple à la représentation proportionnelle.

Selon le règlement actuel, en cas de vacance de siège pendant la période administrative, le membre du Conseil communal sortant est remplacé par le premier ou la première des viennent-ensuite de la même liste. Avec le nouveau système, le membre du Conseil communal qui quitte le Conseil communal sera remplacé par un nouveau membre élu par le peuple selon le système du scrutin majoritaire à deux tours. Si l'arrêté est accepté le 15 mai prochain, les modifications des articles 87 et 88 du règlement général s'appliqueront pour la première fois à l'élection du Conseil communal de 2024. ●

HUB NEUCHÂTEL

Quatre soirées pour décrypter la «Blockchain»

Vous souhaitez en savoir plus sur la «Blockchain» et tout ce qu'il y a autour? Le Hub Neuchâtel propose quatre «afterworks» les mercredis 23 février, 9 mars, 23 mars et 6 avril prochain. Les différent-e-s intervenant-e-s présenteront ce qui se fait aujourd'hui, les possibilités à venir, les limites ainsi que les challenges qu'ils restent à relever. Débutant-e-s, initié-e-s ou simplement curieux, tout le monde est bienvenu, au prix de 10 francs la soirée.

La Blockchain est une technologie qui permet de stocker et de transmettre des informations de manière transparente, sécurisée et sans organe central de contrôle. Elle permet de signer des contrats et vérifier la provenance des produits. C'est un système réputé transparent et infalsifiable dont le champ d'application va bien au-delà de la monnaie. Les différent-e-s intervenant-e-s discuteront des enjeux de ce nouveau système au cours des différentes soirées, chacune sur un thème différent. ●

→ Inscriptions sur www.hub-ne.ch, puis «événements».

ENQUÊTES PUBLIQUES

Dossier SATAC n° 112464

Parcelle(s) et coordonnées: 3282 - Peseux; 1204091/2558908

Situation: Le Tombet; Rue du Tombet 29

Description de l'ouvrage: changement d'affectation partiel, création d'un espace de stockage, aménagement d'un atelier de menuiserie, ouverture en façade et mise en conformité du sous-sol

Requérant(s): Antonio Tacconi Interramna, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Jean Chatelain BUREAU D'ETUDE JEAN CHATELAIN SÀRL, St-Randoald 8, 2852 Courtetelle

Les plans peuvent être consultés du 25 février au 28 mars 2022 délai d'opposition. ●

→ **Les plans des projets mis à l'enquête publique peuvent être consultés sur le SITN (Système d'information du territoire neuchâtelois), à l'adresse www.sitn.ne.ch sous aménagement du territoire - autorisation de construire. Les dossiers complets peuvent être envoyés par mail sur demande (peco.vdn@ne.ch) ou consultés directement à l'Office des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

DU 9 AVRIL AU 28 MAI

Panart mettra de l'art dans la ville

Un nouvel événement veut amener l'art dans la vie de Neuchâtel: Panart Neuchâtel est un événement d'art visuel décentralisé qui investira l'espace public, sur le territoire de la commune, du 9 avril au 28 mai, pour accompagner l'arrivée des jours ensoleillés. Six projets originaux d'artistes suisses inspiré-e-s du contexte neuchâtelois s'y déploieront.

Panart Neuchâtel, constitué du préfixe pan- et d'art, vise la démocratisation de l'art. L'événement déploiera sa première édition dans trois lieux, le centre-ville de Neuchâtel, le quartier des Acacias et Valangin, où seront présentées les œuvres originales des artistes suisses invité-e-s.

«À l'idée d'un art total qui, au début du siècle passé, se réalisait dans l'esthétisation des objets du quotidien, se substitue l'idée d'un art accessible qui veut se placer dans la vie des habitantes et habitants de Neuchâtel», indiquent les organisateurs. «Si l'art permet la rencontre et le débat, il peut ouvrir son accessibilité et devenir un vecteur de démocratie.»

Les projets artistiques participeront à réaliser l'ambition de Panart Neuchâtel qui est de relier les localités de la commune, d'inclure la population locale dans le processus de création des œuvres et d'impacter un lieu afin de le révéler. Les noms des artistes et les emplacements de leurs œuvres seront communiqués ces prochaines semaines. ●

CONSEIL COMMUNAL

Vœux d'anniversaire

Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations

- **Pour 60 ans de mariage** à M^{mes} et MM. Janine et Marc-Antoine Henry-Rutschmann à Neuchâtel, à Christa et Gerhard Kritzer-Ribitsch à Peseux.

- **Pour 55 ans de mariage** à M^{mes} et MM. Josianne et Bernard Cuche-Schaller à Peseux, à Françoise et Joël Raaflaub-Rebetez à Corcelles.

- **Pour 50 ans de mariage** à M^{mes} et MM. Maria et Giuseppe Coi-Preste à Neuchâtel, à Delia et Eusebio Canosa Arias-Montero Romero à Corcelles, à Marceline et Georges Dubey-Jeanerret à Neuchâtel.

- **Pour son centième anniversaire** à M^{me} Jacqueline Montandon-La-Longe à Neuchâtel, à M. Ulysse-Albert Emery à Neuchâtel. ●

NEUCHÂTELOIS À «THE VOICE»

Le jeune Loris se distingue



A 17 ans, Loris Triolo est le premier Neuchâtelois à participer à l'aventure de «The Voice», l'émission de TFI qui permet de faire connaître de nouveaux talents de la chanson. Et pour sa première apparition, samedi soir sur la chaîne française, le jeune homme a séduit en proposant un mélange de rap (sa spécialité) et de chant. Si les quatre fameux «coaches» ne se sont pas retournés sur sa prestation, une interprétation de Justin Bieber à laquelle Loris a ajouté des paroles très personnelles en français, la chanteuse Nolwenn Leroy, qui pouvait sauver des candidat-e-s malheureux, a craqué pour la prestation de Loris. Que l'on aura dès lors l'occasion de revoir à l'occasion d'une prochaine «battle.» On lui souhaite d'aller très loin! ●

FÊTE DES VENDANGES

Un repas de gala en soutien aux associations

Dans un peu plus de 200 jours, la 95^e édition de la Fête des Vendanges aura enfin lieu. Les associations neuchâteloises qui d'ordinaire y tiennent un stand ont souffert financièrement des deux annulations successives, et c'est afin de les soutenir que l'association met sur pied un repas de gala, qui aura lieu vendredi 25 mars. Une table de huit personnes peut être réservée au prix de 1000 francs. Réservation obligatoire à l'adresse direction@fete-des-vendanges.ch. ●

Urgences et permanences

■ **POLICE:** 117

■ **SERVICE DU FEU:** 118

■ **URGENTES VITALES ET AMBULANCE:** 144

■ **HÔPITAL POUR TALÈS ET MATERNITÉ**

Numéro principal: 032 713 30 00

■ **HÔPITAL DE LA PROVIDENCE**
Tél.: 032 720 30 30

■ **CENTRE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE (CUP)**

24 h/24, 7j/7, tél. 032 755 15 15.

■ **SERVICES DE GARDE**

Médecin, médecin-dentiste, pharmacien, hotline pédiatrique 24h/24, 7j/7: tél. 0848 134 134.

■ **PHARMACIE D'OFFICE**

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service de garde 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

■ **NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE**

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad): tél. 032 886 88 88 les jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h et samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.

■ **VITEOS SA**

Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences: tél. 032 886 00 00.

■ **GROUPE E**

Electricité, numéro d'urgence: tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Des 26 et 27 février 2022

■ **EREN - PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL**

Temple du Bas: Di 27, 10h, culte
Ermitage: Di 27, 10h, culte.

Serrières: Di 27, 10h, culte.

■ **PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE**

Temple de Pesoux: Di 27, 10h, culte.

■ **ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**

Basilique Notre-Dame: Di 27, 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc:

Sa 26, 17h, messe.

La Coudre, église Saint-Norbert:
Sa 26, 18h30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas:
Di 27, 10h30, messe.

Messe en latin: Di 27, 17h, à Saint-Norbert.

Mission italienne: Di 27, 17h, messes à Saint-Marc.

Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise

Notre-Dame de Compassion à Pesoux: Je 24, 8h30, messe; Di 27, 10h, messe; Ma 1^{er}, 18h, messe; Me 2, 8h30, messe des cendres.

■ **ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE**

Église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds (Rue de la Chapelle 7) Sa 26, 14h-16h, Chapelle 5, exposition 150^e anniversaire Eglise catholique-Chrétienne en Suisse; Di 27, 10h, célébration.

Église St-Jean-Baptiste à Neuchâtel (Rue Emer-de-Vattel) Sa 26, 14h-16h, expo à la Chaux-de-Fonds; Sa 26, 18h, célébration.

Bibliothèques et services

■ **BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE**

(Collège latin, Neuchâtel), lecture publique, lu, me, ve 12h-19h, ma et je 10h-19h, sa 10h-16h; fonds d'étude, lu au ve 10h-12h/14h-19h, sa 10h-12h Fermeture lu 28 fév. et ma 1^{er} mars. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch/.

■ **BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI**

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13h30-17h30. Fermeture lu 28 fév. et ma 1^{er} mars. Tél. 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

■ **BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE**

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14h-17h, ma 9h-11h/14h-17h, sa 10h-12h. www.bibliomonde.ch.

■ **BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX**

(Rue du Temple 1A), ma 9h-12h, me et je 17h-19h. Fermeture lu 28 fév et ma 1^{er} mars. Tél. 032 886 59 30.

■ **BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX**

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13h30-17h, ma et je 14h-17h, me 8h-10h/20/13h30-17h, ve 8h-12h. Fermeture du lu 28 février au ven 4 mars. Tél. 032 886 40 61.

■ **COD - CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION**

(Grand'Rue 5A, Pesoux) lu et me 14h-17h30; ma, je et ve 9h-11h30. Tél. 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

■ **BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(Avenue Soguel 27), lu 9h-12h15 / 13h-15h, ma 15h15-19h, me 14h-18h, ve 13h30-16h30. Fermeture du lu 28 février au ven 4 mars. Tél. 032 886 53 18.

■ **BIBLIOBUS À VALANGIN**

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date: 28 février de 17h30 à 18h35, se renseigner sur www.bibliobus-ne.ch.

■ **PATINOIRES DU LITTORAL**

horaires d'ouverture au public, du me 23 au me 2: Me 23 patinage 9h-11h30/13h30-16h15 et hockey 13h30-16h15; Je 24 et ve 24 patinage 9h-11h30/13h45-16h15 et hockey 13h45-16h15; Ve 25 Fondue-Patinage 20h-23h: Sa 26 hockey 12h-13h30 et patinage 13h45-16h30; Di 27 patinage 9h-11h45/13h30-16h30 et hockey 12h-13h30; Lu 28 au me 2 patinage et hockey 9h-11h30/13h30-16h15. www.lessports.ch/patinoires. Tél. 032 717 85 53.

■ **PISCINES DU NID-DU-CRÔ**

Bassins intérieurs ouverts, tous les détails sur www.lessports.ch/piscines - Tél. 032 717 85 00.

■ **BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE**

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8h30-12h et 13h30-17h, ma 8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

■ **CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL**

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

■ **CONTRÔLE DES HABITANTS**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivées, départ, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cch.vdn@ne.ch.

■ **ÉTAT CIVIL**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonale et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture: lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

■ **SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ**

Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au guichet d'accueil de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70 lu au ve 8h-12h et 13h30-16h30.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(Rue de la Croix 7), ma et je 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 032 886 53 00.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 60.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX**

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 032 886 59 00.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN**

(Bourg 11), ma 13h30-16h30, ve 9h-12h. Tél. 032 857 21 21.

En raison des relâches du 1^{er}-Mars, les guichets et les bureaux de l'administration communale seront fermés les lundi 28 février et mardi 1^{er} mars 2022. Et votre journal N+ ne paraîtra pas mercredi prochain. Suivez l'actualité de la ville sur nos réseaux sociaux, @neuchatelville, ou sur www.neuchatelville.ch

N+ IMPRESSUM

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig

Illustration: David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuitel | Secrétariat:

Thierry Guillod | Contact: Tél. 032 717 77 09 | E-mail: journal.neuchatel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/willedeneuchatel

Mise en page: impactmedias | Impression et publicité: Messeiller Lakeside

Printhouse, Neuchâtel - Tél. 032 725 12 96 - E-mail: journal@messeiller.ch

Tirage: 30'000 exemplaires.

Le journal N+ remplace le journal *Vivre la ville*, qui était distribué avant la fusion aux habitant-e-s de la ville de Neuchâtel. En tant que journal officiel, il est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune, même sur celles qui ont un autocollant « Pas de publicité ».

Vous ne l'avez pas reçu? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch. Merci de votre collaboration!

Suivez les guides !



Anthropo'café: nos voix comptent-elles ?

En cette période où nous regardons toutes et tous avec une certaine angoisse les réponses des politiques à la crise climatique, Anth'autres – l'association des étudiant-e-s en ethnologie de l'Université de Neuchâtel – propose de réfléchir à la manière dont les voix comptent (ou non) dans notre société, lors d'un café anthropologique. Les invité-e-s, activistes du climat, partageront les différentes manières dont ils et elles font entendre leurs voix.

Mercredi 9 mars à 18h30. En partenariat avec la Société des amis du Musée d'ethnographie. Entrée libre, réservations conseillées au 032 717 85 60 ou par e-mail à reception.men@ne.ch.

→ Musée d'ethnographie

Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 17h
www.men.ch



Planter les graines du printemps

Dans le vallon de l'Ermitage, les mésanges chantent et les abeilles tentent leur première sortie. Il y a des signes qui ne trompent pas: l'hiver se termine bientôt. Il est temps de revenir au potager pour préparer la belle saison.

Parmi les nombreuses activités prévues par l'équipe du Jardin botanique, l'Atelier des musées propose aux enfants d'apprendre à planter des graines en faisant des semis, qu'ils pourront ensuite regarder pousser. L'animation se tiendra les mercredis 9 et 30 mars de 14h à 15h30 pour les 4-6 ans, et le mercredi 16 mars pour les 7-11 ans. Obligatoire, l'inscription se fait auprès de l'Atelier des musées (www.atelier-des-musees.ch).

→ Jardin botanique

Programme et informations:
www.jbneuchatel.ch



Nouvelle exposition «Mouvements»

De Neuchâtel au bout du monde, la nouvelle exposition permanente du Musée d'art et d'histoire vous embarque dans un dialogue au travers de la notion du «mouvement», élément moteur du développement de la région, mais également de la construction et définition de ses identités.

En questionnant les flux migratoires de l'histoire et du temps présent, la circulation des marchandises et des techniques, ainsi que les inspirations créatrices trouvées sous des cieux lointains, l'exposition met en lumière des objets de la collection à travers une approche tout à la fois historique, culturelle et esthétique. Elle s'accompagne d'un riche programme d'événements.

→ Musée d'art et d'histoire

Ouvert du mardi au dimanche, de 11h à 18h
www.mahn.ch

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Un nid de guêpes nous tombe dessus...

Les guêpes, comme les oiseaux, construisent des nids pour élever leurs jeunes. Certaines les fabriquent dans du sol sableux, d'autres les maçonnent avec de la terre humide. La plupart des guêpes de la famille *Vespidae* les construisent à base de «papier mâché», qu'elles produisent en mélangeant des fragments de bois mâchés avec de la salive.



Elles utilisent ensuite leurs mandibules comme outil pour bâtir les parois du nid. Chez les espèces sociales, une femelle fondatrice va donner naissance à des ouvrières qui l'assisteront pour la construction des nids et l'élevage du couvain. Les jeunes guêpes sont élevées à l'intérieur du nid et alimentées avec des insectes et autres arthropodes rapportés par les adultes.

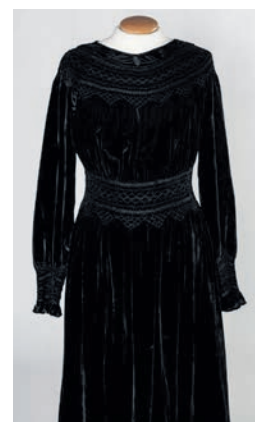
Le nid gigantesque présenté ici est gardé dans les collections du muséum et mesure environ 120 cm x 50 cm x 40 cm. Son lieu d'origine est inconnu. Sa taille impressionnante et sa nature fragile rendent sa conservation particulièrement complexe.

→ www.museum-neuchatel.ch

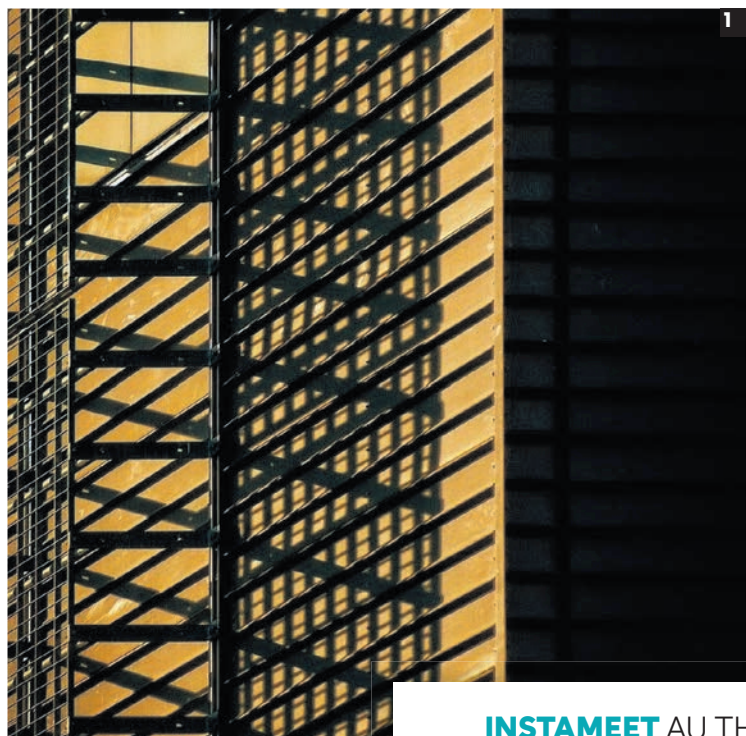
CHÂTEAU ET MUSÉE DE VALANGIN

La robe à smocks, «so chic»!

Dès 1870, hygiénistes, féministes et artistes s'attaquent à la mode jugée «immorale, cupide et superficielle». Alors que Paul Poiret s'attache à libérer le corps de la femme, Arthur Lasenby Liberty, drapier de formation, ouvre en 1875 à Londres une boutique d'objets décoratifs et de vêtements. Conçues dans un premier temps pour les enfants, ses «robes à smocks» s'inspirent des smocks, vêtements traditionnels des paysans anglais. Elles en reprennent le type de broderies qui donne au tissu une grande souplesse grâce aux fronces. Cette nouvelle robe toute droite si agréable à porter est vendue à Londres, puis à Paris dès 1891, et fera bientôt sensation même chez les adultes, comme en témoigne cette robe en velours de soie noire, griffée «Liberty and Co, Paris, London», des années 1900. Cette pièce exceptionnelle sera exposée au Château et musée de Valangin dès avril. Le musée se réjouit cependant de vous accueillir dès le 1^{er} mars à 11h pour la nouvelle exposition temporaire, «La Vie en blanc. Langages d'une couleur».



→ chateau-de-valangin.ch



INSTAMEET AU THÉÂTRE DU PASSAGE

Derrière Le rideau

La plateforme de photographes neuchâtelois **BeUnicBeYou** a réuni une dizaine de passionné-e-s et de pros de l'image au Théâtre du Passage, le 13 février dernier, pour une visite en coulisses. Une rencontre qui a donné lieu à des images à de toute beauté, et dont on vous propose ici une toute petite sélection.

→ Retrouvez les photos de l'Instameet sur Instagram avec les hashtags [#beunicbeyou](#) et [#theatredupassage](#)

1. A la bonne échelle, en ombres et lumières. **José Santiago**, [@rgardez_voir](#)
2. Lekha dans sa loge, ou la photographe photographiée. **Stéphanie Spahr-Vésy**, [@spahrvesy](#)
3. Si vous n'avez pas compris, on le scotche encore une fois: chut! **Adele**, [@Ademan_](#)
4. Des fauteuils bien patients en attente de leurs spectateurs... **Denis Krebs**, [@Dekphoto.ch](#)
5. «Voilà l'homme tout entier, s'en prenant à sa chaussure alors que c'est son pied le coupable» (Beckett). **Lekha Gabbarini**, [@lekha.photography](#)

